



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bobigny, le 17 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

FERMETURE DE L'« INSTITUT TARBIYA » A BOBIGNY

A la demande du préfet de la Seine-Saint-Denis, un contrôle interministériel a été diligenté au sein de l'association « Institut Tarbiya », mercredi 16 février 2022, à Bobigny. Ce contrôle a relevé de nombreuses irrégularités en matière d'accueil collectif des mineurs et de prévention contre les risques d'incendie et de panique. A l'issue, le préfet de la Seine-Saint-Denis a suspendu en urgence tout accueil de mineurs dans cette structure.

L'association « Institut Tarbiya » est hébergée au sein du « Campus formations et métiers » à Bobigny. Le contrôle a permis d'établir que l'association accueillait des enfants sur les temps périscolaire et extrascolaire. L'association propose également diverses autres activités et sorties aux enfants. Les constatations effectuées ont permis de caractériser un accueil collectif de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

De nombreuses irrégularités ont été relevées par les administrations participant au contrôle, notamment en matière d'accueil collectif des mineurs et de prévention contre les risques d'incendie et de panique, comme le défaut de déclaration de l'accueil, le défaut d'autorisation préfectorale pour l'accueil des mineurs de moins de six ans, le non-respect du taux d'encadrement, l'absence de qualification de l'encadrement, le défaut de production du projet éducatif et pédagogique de l'accueil...

D'importants manquements aux règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique ont été constatés. Ils sont notamment liés à la présence d'activités non-déclarées et à un taux d'occupation des locaux non-conforme à la capacité d'accueil autorisée et déclarée.

Par ailleurs, les agents de contrôle ont pu constater que les activités exercées au sein de l'association relevaient manifestement de pratiques communautaristes, contraires aux valeurs de la République portées par la loi du 24 août 2021.

Enfin, le préfet de Seine-Saint-Denis, Jacques Witkowski, a demandé au maire de la ville de Bobigny de bien vouloir procéder à la fermeture de l'établissement au regard de ses compétences en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, ce qu'il a fait ce jour.

**Bureau de la communication
interministérielle**

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex

Tél. : 01 41 60 60 35 / 07 86 04 36 49
Mél : pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr / [@Prefet93](https://twitter.com/Prefet93)